

MONT-Dore

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

ville du
MONT-DORE

ville du
MONT-DORE
Centre Communal d'Action Sociale

Dossier

La Ville au chevet
des personnes en errance

ZOOM SUR...

Plum : le centre de vaccination
permanent bien rodé !

PORTRAIT

Kévin Ben Youcef
La voie de l'excellence



ÉDITO

D'avantage d'écoute et de proximité, d'avantage de solidarité et d'engagement, c'est le sens que je souhaite donner à l'action municipale pour une qualité de vie plus harmonieuse.

La signature de notre Ville, c'est le vivre ensemble. Nous devons veiller à ce que chacune et chacun d'entre nous se sente en sécurité, vive dans la tranquillité et que personne ne reste sur le bord de la route.

Il y a malheureusement chez nous des personnes en situation d'errance et de marginalisation, sans domiciles fixes, en grande précarité.

La marginalisation sociale atteint l'être humain dans sa dignité et sa citoyenneté, la combattre est l'une des causes les plus difficiles qui soient. C'est un combat qui doit être au cœur de l'action publique mais aussi au cœur de l'engagement de tous les concitoyens.

Il y a sur notre territoire communal une vingtaine de personnes sans domiciles fixes qui font « désormais partie du paysage ». Elles sont installées depuis des mois, voire des années dans la rue. Ce n'est pas supportable, ce n'est pas acceptable !

Devant cette urgence sanitaire et sociale, j'ai demandé, tout d'abord que leur soient prodigués rapidement les premiers soins en matière de réconfort, d'hygiène et de santé. Parallèlement, que soit mis en œuvre, via les services sociaux, un plan d'accompagnement individualisé de ces personnes.

Ensemble, faisons-en sorte que la devise de la Nouvelle Calédonie : « terre de parole, terre de partage » ne reste pas un vœu pieux !



Eddie Lecourieux
Maire de la Ville
du Mont-Dore

Sommaire

4. EN IMAGES

- Retour sur la féerie des fêtes de fin d'année

6. ACTUALITÉS

- Les dernières infos de la commune

7. CULTURE ET ANIMATIONS

- L'école des arts et l'école des sports font leur rentrée !

8. DOSSIER

- La Ville au chevet des personnes en errance

14. ZOOM SUR...

- Plum : le centre de vaccination permanent bien rodé !

16. UN QUARTIER, UNE HISTOIRE

- Aujourd'hui : Saint-Michel La terre du briquetier



18. ÉCONOMIE

- La seconde main à portée de clic

19. PORTRAIT

- Kévin Ben Youcef : la voie de l'excellence

20. AGENDA

- Tous les rendez-vous dans votre commune

22. EXPRESSION

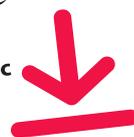
23. INFOS PRATIQUES



6 | actus
LES DERNIÈRES INFOS
DE LA COMMUNE

MONDore

également disponible sur : www.mont-dore.nc



Publication de la Ville du Mont-Dore (Tél. : 43 70 00. Courriel : communication@ville-montdore.nc). Directeur de publication : Eddie Lecourieux. Coordinateurs : José Blum, Méline Régnier, Marjorie Tufe. Rédaction : Post-Scriptum. Réalisation : Agence Concept. Photos : Ville du Mont-Dore. Le magazine *Mon'Dore* est tiré à 8 000 exemplaires par IMPRIMERIE IRN.

actualités

1022 : un nouveau numéro d'urgence



Police municipale

La police municipale du Mont-Dore et l'OPT mettent en place un numéro d'appel gratuit destiné aux appels d'urgence : le 1022. Ce numéro est facilement mémorisable. Il a pour objet de recueillir les requêtes urgentes en cas d'atteinte aux personnes, aux biens ou de nuisances sur l'ensemble de la commune. Ce numéro permet à la police

municipale de répondre en temps réel aux demandes d'intervention. Il est actif 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Pour préserver l'efficacité de ce dispositif d'appel, il est nécessaire, pour tout autre motif d'appel (renseignement, démarche administrative...), de composer le numéro du standard de la police municipale du Mont-Dore : 43 64 00.

La saison culturelle 2022 se dévoile

Cette année, la saison culturelle sera lancée avec un spectacle d'Ismet Kurtovitch, « *Les Comédies Broussardes* », le jeudi 24, le vendredi 25 février à 20 heures et le samedi 26 février à 18 heures. La planification culturelle 2022 fera la part belle aux arts vivants et aux spectacles de proximité. L'accent sera mis sur le jeune public et l'accessibilité avec de nombreux événements délocalisés dans les quartiers de la commune, des rendez-vous gratuits et des tarifs modérés. À travers la programmation très dense, on peut noter un mélange d'événements incontournables, accompagnés de divers invités et de créations locales audacieuses.



Inscription aux services de garderie et de cantine

Rentrée scolaire 2022

Les retardataires ont encore la possibilité d'inscrire leurs enfants aux services de cantine et de garderie périscolaire. La caisse des écoles vous attend du lundi au vendredi de 7 h 15 à 14 h 30 en continu. Les documents nécessaires pour toute inscription sont téléchargeables sur le site de la Ville : www.mont-dore.nc
Renseignements au 43 55 32 ou par mail : adm.cde.md@mls.nc



Plum : de nouveaux horaires à la bibliothèque

La bibliothèque située à la mairie annexe, à Plum, a légèrement modifié ses horaires d'ouverture au public. À compter du mercredi 26 janvier 2022, cette structure municipale sera ouverte le mercredi, de 11 h 30 à 15 h 30, et chaque premier samedi du mois, de 7 h 30 à 11 h 30.

Calendrier de dépôt des végétaux : en ligne

Le calendrier du 1^{er} trimestre 2022 de dépôt des végétaux est disponible sur le site internet de la Ville : www.mont-dore.nc
Des exemplaires sont à votre disposition à l'Hôtel de Ville à Boulari, dans les établissements municipaux et dans les commerces de la Ville.

Calendrier des déchets recyclables

Le calendrier 2022 de la collecte des déchets recyclables est en ligne et en téléchargement sur le site internet de la Ville : www.mont-dore.nc

Le premier conseil municipal 2022

Jeudi 3 mars à 17 h

Le premier conseil municipal de l'année se tiendra le jeudi 3 mars à 17 heures, en salle d'honneur de l'Hôtel de ville, à Boulari. Les élus de la majorité présenteront les grandes lignes de la politique communale pour cette année 2022.

La séance sera publique, si les conditions sanitaires le permettent.



en image

Retour sur la féerie des fêtes de fin d'année

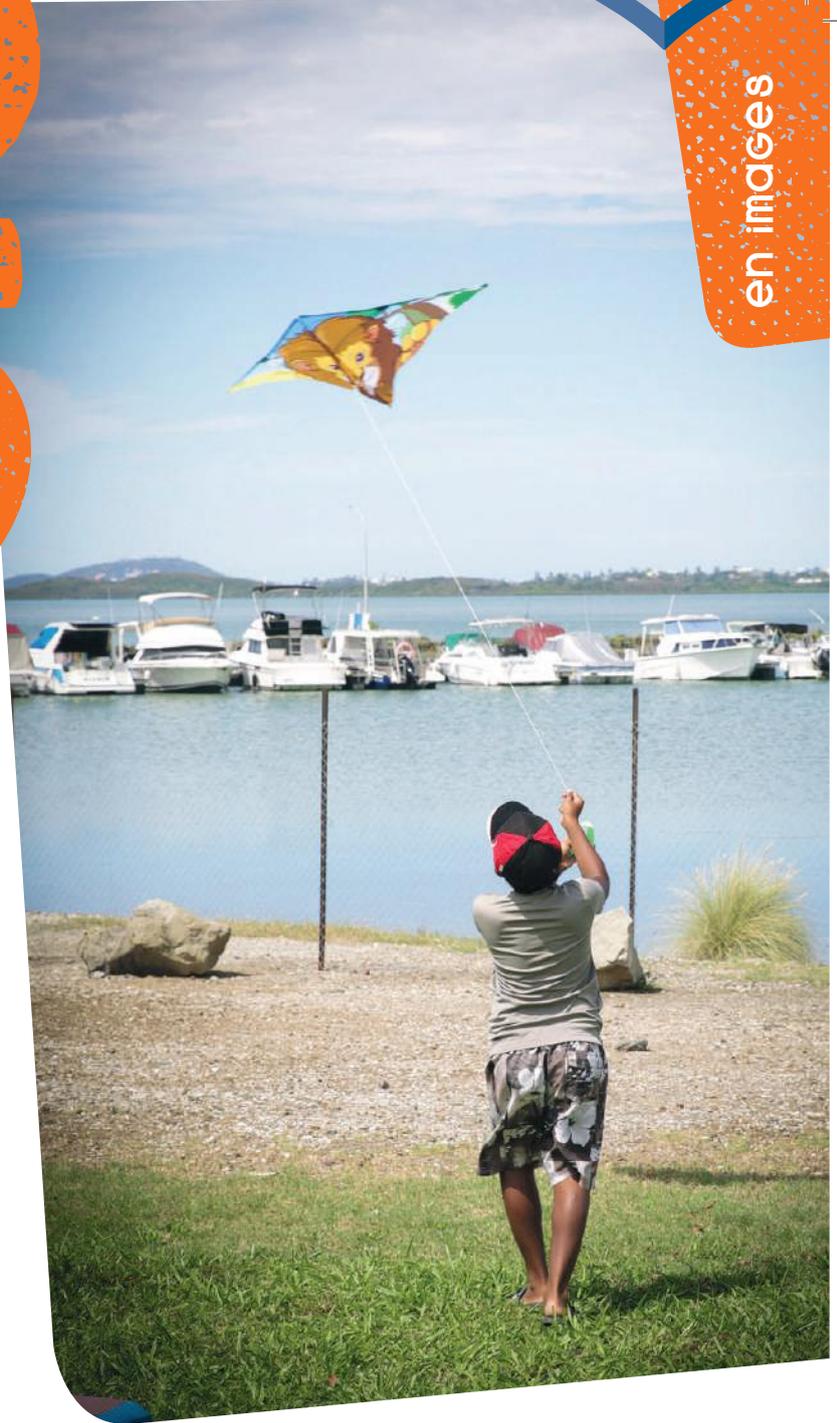
L'année 2021 s'est clôturée sur une note festive dans la commune ! Les festivités de fin d'année ont permis d'apporter de la joie dans les cœurs des administrés. Des moments magiques qui ont émerveillé plus d'un enfant. Merci à tous !



es

o
o
o

en images



actualités

Guide de la rentrée 2022



Le Guide de la rentrée 2022 est disponible en téléchargement sur le site de la Ville. Vous y trouverez les actualités de la rentrée, la liste des associations sportives et culturelles au Mont-Dore. Ainsi que les transporteurs privés.

Saison cyclonique

La saison cyclonique se poursuit en Nouvelle-Calédonie. Pour votre sécurité, pensez à faire élaguer les arbres qui se trouvent à proximité des lignes électriques et des habitations. En cas de cyclone, ce sont les arbres et la végétation qui génèrent le plus de dégâts sur les réseaux électriques et téléphoniques.

Attention : les travaux d'élagage relèvent de la responsabilité du propriétaire ou du locataire. Ils doivent être confiés à un élagueur professionnel, formé au risque électrique et doté du matériel adapté.

Covid-19 : rappel des bons gestes

Il est important de se laver régulièrement les mains, au minimum vingt secondes. Il faut éviter de se faire la bise ou de se serrer la main. Il est recommandé de conserver un mètre de distance entre chaque personne. Il faut tousser ou éternuer dans son coude. Jeter immédiatement chaque mouchoir après son usage. Enfin, le masque doit être porté dans les lieux publics.

Des intempéries à répétition provoquant de nombreux désordres importants :

Les dépressions tropicales, et les fortes précipitations qui se sont abattues sur le territoire ont touché de plein fouet l'ensemble de la commune du Mont-Dore et plus particulièrement les habitants des secteurs de Yahoué jusqu'à Saint-Michel.



On enregistre des inondations importantes, coulées de boue, éboulements, dégradations de la voirie, qui ont fortement impactés les familles. Les habitants sinistrés, qui ne l'auraient pas déjà fait, sont invités à se manifester auprès de la Ville. Les dossiers constitués seront traités par ordre d'importance et tout ce qui pourra être fait, sera effectué. Les équipes municipales et une dizaine d'entreprises sont tous les jours sur le terrain pour réaliser les travaux de première importance comme la remise en place des réseaux électriques et routiers. La Ville ne laissera pas les personnes impactées dans une situation d'angoisse, de désespoir psychologique ou financier. Des solutions sont actuellement étudiées avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Mont-Dore pour aider les familles qui quittent leur domicile. S'il existe un danger sur une propriété, quel qu'il soit, le maire a pour obligation d'informer les administrés et de prendre un arrêté leur demandant d'évacuer leur maison. Depuis le passage de la dépression Dovi, 24 arrêtés ont été pris. Le Maire va proposer l'inscription d'une enveloppe budgétaire de 30 millions au prochain conseil municipal du mois de mars. Cette somme sera dédiée aux études d'expertises. Parallèlement, une lettre a été adressée au haut-commissaire de la République pour demander l'aide du fonds de secours pour l'Outre-mer. La Ville du Mont-Dore et ses prestataires se sont adaptés pour répondre en urgence aux premiers besoins et aux demandes des Mondoriens. Beaucoup de travail reste à faire, l'ampleur de la tâche à mener est immense. La Ville fera son maximum pour aider le plus grand nombre de sinistrés et c'est ce que nous développerons dans la prochaine édition du magazine Mon'Dore.

Jeunes nés en 2006

Le recensement obligatoire en mairie

Les jeunes nés en 2006 doivent obligatoirement se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Rendez-vous dans votre mairie, muni des pièces suivantes : carte nationale d'identité ou passeport, livret de famille ou extrait de l'acte de naissance avec filiation et justificatif de domicile (facultatif). Une attestation de recensement vous sera alors remise. Ce document est indispensable pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens (brevet, CAP, baccalauréat, permis de conduire...). Ce recensement permet l'inscription automatique, à 18 ans, sur les listes électorales. À 17 ans, vous serez convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté où un certificat de participation vous sera remis.

Plus de renseignements au 43 70 00.

L'école des arts et l'école des sports font leur rentrée !

Il n'y a pas qu'à l'école que votre enfant peut s'épanouir ! Après les cours, une foule d'activités culturelles ou sportives lui sont proposées sur la commune. Tour d'horizon.



L'ÉCOLE DES ARTS

Destinée à favoriser les pratiques artistiques chez les jeunes, l'école des arts est ouverte à tous dès 4 ans, y compris aux personnes en situation de handicap. Située dans le complexe sportif et culturel Victorin-Boewa à Boulari, elle propose un large panel d'activités parmi lesquelles il vous faudra sélectionner celle que votre enfant souhaite pratiquer tout au long de l'année.

- **Danse** : éveil à la danse, danse classique, danse moderne, hip-hop.
- **Musique** : cours collectifs (tout instrument et vocal), cours semi-collectif pour la batterie, le piano, la basse et la guitare (en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse et l'Association de formation des musiciens intervenants).
- **Théâtre** : à partir de 8 ans.

Début des activités dès le 1^{er} mars.
Les inscriptions se déroulent du mercredi 16 au mercredi 23 février au centre culturel du Mont-Dore (hall d'exposition) de 10 h à 16 h (hors week-end) ou sur le site :

www.centreculturelmondore.nc

L'ÉCOLE DES SPORTS

La vocation de l'école des sports est de faciliter l'accès à une pratique sportive pour tous les jeunes Mondoriens. Ainsi, tous les mercredis après-midi, une quinzaine de disciplines sportives sont proposées aux enfants de 6 à 12 ans sur trois pôles sportifs de la commune.

- **Tous les mercredis après-midi**
 Mises en place sur les sites de Boulari, du Vallon-Dore et de Plum, les activités de l'école des sports sont réservées aux enfants non licenciés dans la discipline qu'ils auront choisi de pratiquer : athlétisme, gymnastique, judo, tennis, tennis de table, échecs, équitation, boxe éducative... La Ville propose un service de transport gratuit le mercredi à 13 h 30 (aller) et à 15 h 30 (retour) entre Yahoué, Boulari et Plum.

La piscine municipale organise des cours collectifs avec ses maîtres-nageurs sauveteurs les mercredis (du 3 mars au 14 juillet et du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre), pour deux groupes :

- De 3 à 6 ans : pour apprendre à se débrouiller dans l'eau (de 13 h 30 à 14 h 30) ;
- Plus de 7 ans pour apprendre à nager (de 14 h 30 à 15 h 30).
Places limitées.

À noter que de nombreux clubs du Mont-Dore proposent des activités sportives les mercredis après-midi (natation, foot, basket, handball, volley, rugby...).

Tarifs 2022

École des arts ou école des sports : 25 500 F par an.
 Paiement en plusieurs fois possible : 8 500 F par trimestre.
 Boursiers : 6 000 F par an selon la situation familiale.
Renseignements au 41 90 90.

Modalités d'inscription

- Une copie de votre pièce d'identité ou du livret de famille ;
- Une copie des cartes Cafat et mutuelle ;
- L'attestation de bourse pour les bénéficiaires ;
- Un certificat médical daté de moins de 3 mois (pour l'école des sports).



1 mission diligentée par la Ville depuis 2017 menée par une intervenante socioprofessionnelle



27 personnes suivies et accompagnées



Plus de **90 %** des personnes en errance dure ont connu une enfance difficile avec des événements familiaux douloureux



2 actions : la prévention, la veille et le suivi

1 centre médico-social de la DPASS à Boulari pour l'accueil aux soins



LA VILLE AU CHEVÊT DES PERSONNES EN ERRANCE

Prévention, veille et suivi. La Ville a pris le dossier des personnes en errance à bras-le-corps et s'efforce d'apporter des réponses à ce phénomène relativement récent sur la commune. L'objectif : établir une relation de confiance permettant ainsi une meilleure prise en charge de ce public vulnérable, tout en assurant la tranquillité publique.



Perte d'emploi, séparation, violences intrafamiliales, maladie, décès du conjoint... Nombreux sont les écueils de la vie qui peuvent précipiter un individu dans une situation précaire, voire à la rue. Sur la commune, vingt-sept personnes en situation d'errance dure ou floue sont actuellement accompagnées et suivies par le service de la prévention de la Direction des services d'animation et de proximité (DSAP) en collaboration avec le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville du Mont-Dore.



2 retours aidés par la Ville pour un rapatriement vers les familles hors de la Nouvelle-Calédonie en 2021



La carte de la proximité

Pour intervenir auprès de ce public sensible, tout en assurant la tranquillité publique, la Ville a engagé un travail de fond qui repose sur la prévention et des valeurs essentielles de bienveillance, de veille, d'accompagnement et de suivi. L'écoute est très importante ainsi que la proximité. « Il s'agit, avant tout, d'apporter une aide humanitaire. On ne peut pas laisser une personne perdre toute sa dignité sans rien faire. On ne doit pas rester insensible à la détresse, à une situation d'errance quelle qu'elle soit », souligne Rusmaeni Sanmohamat, 2^e adjointe au Maire du Mont-Dore, chargée de l'action sociale, des violences intrafamiliales, du handicap, du logement et des seniors.

Sur le terrain, la Ville agit sur plusieurs axes : détecter le public en errance, entrer en contact et établir une relation de confiance afin de permettre une meilleure prise en charge.

Dossier

LA VILLE AU CHEVET DES PERSONNES EN ERRANCE

Solidarité, écoute et bienveillance

Sur les vingt-sept personnes en errance actuellement suivies par les services de la Ville, la majorité sont des hommes dont la moyenne d'âge s'élève à une quarantaine d'années.



Autre constat. Plus de 90 % ont connu une enfance particulièrement difficile avec des événements familiaux douloureux. Dans la rue, ces personnes sont souvent cachées, isolées, avec pour seul compagnon leurs blessures du passé. Beaucoup ne formulent pas ou peu de demande d'aide. Par pudeur, par honte du regard d'autrui, par épuisement. Elles ont souvent des problèmes de santé physique, parfois psychique. En effet, du fait de leur exclusion, les personnes en errance négligent leur hygiène, leur santé. « Il est donc nécessaire d'aller à leur devant pour essayer d'établir un contact et analyser leurs besoins. Nous constatons d'ailleurs qu'aller vers les personnes marginalisées

peut permettre d'établir une relation de confiance, offrant ainsi la possibilité d'ouvrir de nouveaux horizons aux individus qui le souhaitent », explique Rusmaeni Sanmohamat.

La perte du lien social

Les causes qui amènent à se retrouver, un jour, à un point de rupture, c'est-à-dire en situation d'errance, qu'elle soit dure ou floue, peuvent être multiples, parfois corrélées par plusieurs facteurs : difficultés financières (licenciement, sans emploi...), ruptures familiales (violences, rébellion, addictions, rejet, séparation, décès...) ou problèmes de santé (maladie, incapacité de travailler...), ce qui

Deux types d'errance

Deux sortes d'errance sont à distinguer sur la commune :

- l'errance dure : il s'agit de personnes sans domicile fixe, sans revenus et qui sont en rupture de liens familiaux et sociaux. C'est un public relativement éloigné de l'insertion, au sein duquel on peut voir apparaître des troubles liés à l'errance (alcoolisation, pertes de mémoire...);
- l'errance floue : elle concerne des personnes en situation sociale précaire, ayant encore des liens fragiles avec la famille, en voie de marginalisation, voire d'errance en journée. Sur ce type de public, il est encore possible de travailler sur l'insertion sociale et professionnelle.

(Source : Rapport de mission de Marie-Christine Rocheteau)





« Simple comme bonjour »

L'association française Entourage a réalisé un petit guide intitulé « Simple comme bonjour » pour aller plus facilement à la rencontre de ce public marginalisé. Parmi les principaux enseignements, on retiendra les préconisations suivantes, faciles à adopter :

- la patience est indispensable, car tisser, des liens de confiance avec une personne en situation d'exclusion et de précarité peut s'avérer très long ;
- donner sans attendre de reconnaissance.

peut rendre encore plus compliquée la possibilité de se relever, de s'en sortir. « Personne n'est à l'abri d'un coup dur. Ça peut tous nous arriver un jour, ou à un membre de notre famille, ou à un proche. C'est pourquoi j'insiste, il faut toujours essayer de se mettre à la place de l'autre et faire preuve de bienveillance et de compassion », relève l'élue. En effet, vivre dans la rue est compliqué. Réussir à s'en sortir, pour ceux qui le souhaitent, est plus dur qu'on ne peut l'imaginer. La preuve, certains sont exclus depuis si longtemps qu'ils finissent par cesser d'essayer de se réintégrer, en raison d'un climat familial souvent empreint d'incompréhension, ou de leurs comportements violents, blessants. La famille n'a alors pas eu d'autre choix que de les rejeter.

Changer notre regard

Face à ces personnes, tout citoyen peut ressentir des sentiments contradictoires qui varient entre la compassion, l'embarras ou encore la culpabilité. Mais aussi un sentiment de rejet, de dégoût, voire de peur. On ne comprend pas « ces gens qui ne tra-

vailent pas » ou « qui sont saouls », « qui ne se lavent pas », « qui sentent mauvais ». Forcément, on ne sait pas toujours comment réagir. La plus simple des solutions, c'est encore un sourire, un regard. Mieux, une oreille attentive. Changer notre regard et recréer du lien, apporter de la considération et une écoute, peut effectivement contribuer à ce que ces personnes retrouvent une part de dignité, dans certains cas des aspirations.

« On constate que les Mondoriens ne sont pas insensibles aux soucis que rencontre l'autre. De plus en plus d'administrés nous font remonter des signalements de personnes en situation précaire, faisant ainsi preuve d'une grande humanité. On ne peut qu'encourager la population à faire preuve de davantage de solidarité. »





INTERVIEW

Rusmaeni Sanmohamat

2^e adjointe chargée de l'action sociale, des violences intrafamiliales, du handicap, du logement et des seniors

Faire du social, c'est déjà s'intéresser aux gens.

Vous êtes chargée de l'action sociale. Quelles sont les priorités de l'exécutif ?

Bien que ce secteur relève de l'action sociale de la province Sud, nous y travaillons également en concertation avec les services sociaux de la province. Une délégation du Maire a été créée pour répondre aux besoins des seniors, des personnes âgées dépendantes, des personnes en situation de handicap et des jeunes, aux problématiques de logement liées à l'emploi, mais aussi pour lutter contre les violences intrafamiliales. Accueil, accompagnement, information, sensibilisation, organisation d'ateliers, de sorties, d'événements comme la semaine Handicapable... Le social n'est jamais fini.

C'est-à-dire ?

Tout est prioritaire pour la simple raison que le social est transversal à tous les domaines. On peut parler de l'enseignement, du sport, de la culture, de l'environnement. Faire du social, c'est déjà s'intéresser aux gens, les prendre en considération. Personnellement, je travaille beaucoup sur l'écoute et la confiance. J'aime entendre, écouter puis tester. Et aller sur le terrain. Parmi les différentes fonctions que j'ai occupées au cours de ma carrière, j'ai notamment été chargée du secteur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Là, nous avons observé qu'un certain nombre de jeunes, parfois en rupture familiale, étaient sans emploi et sans parcours de formation. Une situation susceptible de les inciter à emprunter des voies aléatoires les menant parfois vers l'exclusion.

La crise sanitaire a-t-elle accentué ce phénomène ?

On observe une certaine morosité due à des difficultés économiques et à l'incertitude sur l'avenir. Cependant, la morosité ne concerne pas tant les personnes en errance que le public accueilli au centre communal d'action sociale, situé à Boulari. Depuis septembre 2021, nous avons enregistré une très forte augmentation des demandes d'aides, liée en partie au confinement qui a vu émerger un nouveau public de bénéficiaires, des jeunes ménages principalement.

Ces derniers mois ont été les plus marquants pour la Ville en termes d'attribution d'aides (denrées alimentaires, produits d'hygiène, aides au règlement des factures d'eau et d'électricité). Nous avons souvent dû faire du cas par cas, gérer les urgences. En raison des différentes crises, des incertitudes pèsent toujours sur l'avenir. D'où la volonté de l'exécutif de ne pas diminuer le budget alloué au CCAS, afin de pouvoir aider le maximum de personnes.





Quels sont les objectifs de la Ville ?

Un travail en réseau

Afin d'intervenir auprès des personnes en situation d'errance tout en assurant la tranquillité publique, la Ville a déployé une démarche partenariale entre la police municipale, le service de la prévention de la Direction des services d'animation et de proximité et le centre communal d'action sociale. La mission du service de la prévention est de maintenir le lien avec ces personnes par des visites et des échanges afin d'établir, dans un premier temps, une relation de confiance qui doit permettre aux travailleurs sociaux de jour et de nuit de pouvoir les accompagner et de répondre ainsi à leurs besoins administratifs et physiologiques.

Faciliter l'accès aux soins et à l'hygiène

L'une des priorités est de vérifier que chacun dispose d'une pièce d'identité afin de pouvoir bénéficier des différents dispositifs et de soins spécifiques, si nécessaire. Une deuxième phase consiste à tenter de renouer avec les familles pour ceux qui en ont encore une. On ne parle pas ici d'un retour dans la cellule familiale mais bien de renouer le contact, car il est nécessaire, voire obligatoire, que la famille intervienne.

Hygiène et denrées alimentaires

Ces personnes peuvent également bénéficier des bons d'aide aux denrées alimentaires délivrés par le CCAS et des barquettes distribuées par la Banque alimentaire de Nouvelle-Calédonie (BANC), au même titre que les familles suivies par le CCAS. Des bons de produits d'hygiène et, plus rarement, des bons de transport peuvent être proposés.

Grâce à un partenariat avec les associations caritatives de la commune, il leur est possible de récupérer des vêtements par le biais du CCAS et de la boutique solidaire.

À noter également que des douches et des sanitaires, situés à la salle omnisports de Boulari, leur sont accessibles.

Reprendre confiance

Si la réinsertion professionnelle n'est pas d'actualité pour toutes les personnes en errance, un travail est mené par une intervenante pour inciter les individus à nourrir un projet social et professionnel. Remises à niveau, ateliers d'illettrisme, aides à une formation... L'objectif est de les remettre sur les rails. « L'idée, c'est de les intéresser, petit à petit, à une activité. Se sentir utile peut les aider à reprendre confiance en eux. C'est pourquoi il est primordial de poursuivre leur suivi », observe Rusmaeni Sanmohamat. D'ailleurs, la Ville réfléchit actuellement à la mise en place d'un travailleur social dédié à ce public en errance.



Un numéro vert :
05 15 16.



zoom sur

Plum : le centre de vaccination permanent bien rodé !

Ouvert depuis le 18 novembre dernier, le centre de vaccination permanent, situé à la mairie annexe à Plum, offre aux habitants du sud de la commune la possibilité de se faire vacciner avec ou sans rendez-vous... à proximité de chez eux.



Dès leur arrivée sur place, les Mondoriens sont accueillis par une équipe de bénévoles de la Croix-Rouge, chargée de la logistique (ouverture des locaux, installation du matériel, accueil du public) et de la partie administrative (vérification de la pièce d'identité et du carnet de vaccination). À charge également pour les bénévoles de gérer le flux des personnes, selon qu'elles ont pris un rendez-vous (elles restent alors prioritaires) ou arrivent au pied levé. « *Nous devons nous assurer du respect des gestes barrières et du port du masque. Il arrive aussi que nous devons gérer le stress dans le cas d'une première injection et répondre aux questions que se posent les candidats à la vaccination, ce qui est plus rare dans le cas de la dose de rappel* », souligne Michel Rigot, bénévole à la Croix-Rouge. À charge, enfin, pour l'équipe de superviser le temps d'observation qui suit l'injection.

Participation des pompiers

À l'intérieur de la mairie annexe, dans une salle dédiée à cet effet, une infirmière diplômée d'État, mise à disposition par la Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS) de la Nouvelle-Calédonie, assure la partie médicale, c'est-à-dire l'entretien confidentiel et

la vaccination. Pour le personnel de santé, c'est aussi l'occasion de répondre aux questions diverses et de se renseigner sur la façon dont ont réagi les patients lors des précédentes injections. C'est également lui qui va définir la durée du temps d'observation (entre quinze et trente minutes selon les cas). Fait notable, le QR code, qui permet de pouvoir justifier du pass sanitaire dans le cas d'un schéma vaccinal complet, est délivré sur place, dans la foulée. Un gain de temps pour les administrés qui font ainsi l'économie d'une démarche administrative.

À noter également que le centre de vaccination offre une particularité. En effet, des pompiers de la commune du Mont-Dore, qui ont suivi une formation spécifique sur la base du volontariat, sont habilités à vacciner la population. Un atout non négligeable en cas de forte affluence. Ce service de proximité est visiblement apprécié des administrés. Avec 70 à 80 injections par jour, la vaccination arrive à sa vitesse de croisière. Pour rappel, deux offres de vaccination dans des centres permanents sont déployées sur la commune, avec le centre médico-social de Boulari, en plus des professionnels de santé.

Le centre de vaccination permanent à Plum est ouvert le jeudi et le vendredi de 9 h à 15 h, le samedi de 8 h à 11 h. Pour une prise de rendez-vous, composer le 43 70 00.

Paroles de Mondoriens

Nathalie, 30 ans

« Je suis venue avec ma mère pour faire la dose de rappel. Pour les précédentes doses, on est allées au centre médical de Boulari. Comme on habite à Plum, c'est plus simple de se faire vacciner ici. On a pris rendez-vous pour éviter de trop attendre et tout s'est très bien passé. »

Albert, 56 ans

« J'habite à Yahoué et je suis venu passer la journée chez des amis qui résident sur Plum. En discutant, ils m'ont informé que le centre de vaccination était ouvert le samedi matin, y compris sans rendez-vous. Ça tombe bien, je voulais faire ma dose de rappel. Alors je suis venu. »

Violaine, 35 ans

« Ce matin, je suis venue sans rendez-vous pour faire ma dose de rappel. J'habite au Vallon-Dore. C'est plus simple, plus pratique et surtout plus près de chez moi. »

Cédric, 47 ans

« Je trouve ça très bien d'avoir ouvert un centre de vaccination ici. Ça valorise l'annexe de la mairie. Et c'est à côté de la maison. Ça m'évite de faire des kilomètres et de me rendre dans d'autres centres où il peut y avoir vraiment beaucoup trop de monde. »

Questions à...

Jean-Charles Cartegini, secrétaire général adjoint à la Ville du Mont-Dore



« **Proposer le même service de proximité à tous** »

Quelle a été la politique de la Ville en matière de vaccination ?

Nous nous sommes efforcés d'être le plus réactif possible dans cette démarche. Dès que la vaccination a été possible en Nouvelle-Calédonie, la Ville s'est associée aux actions de la province Sud et du gouvernement en organisant, fin mai, l'un des premiers vaccinodromes à la salle omnisports Henri-Sérandour, à Boulari. À la suite de cela, la Ville, qui souhaitait faire la promotion de cette campagne de vaccination, a continué avec d'autres vaccinodromes organisés dans plusieurs endroits de la commune (Plum, Vallon-Dore, tribu de Saint-Louis et île Ouen). Après quelques mois de fonctionnement, et pour mieux répondre aux attentes du public, la formule du vaccinodrome a été mise de côté et la politique vaccinale s'est réorientée vers des actions de proximité. Au Mont-Dore, le centre médico-social de Boulari, qui connaissait depuis mai une forte affluence, est resté ouvert à la vaccination sur rendez-vous. La formule « sur rendez » nous a semblé pertinente car elle évite aux administrés les files d'attente tout en leur assurant la certitude de pouvoir être vaccinés.

Qu'est-ce qui a motivé l'ouverture d'un centre de vaccination à Plum ?

Nous avons rapidement pris la mesure de la fréquentation quotidienne à Boulari, mettant en évidence les attentes du public. Nous avons donc œuvré pour organiser et proposer le même service de proximité dans le sud de la commune afin d'aller au plus près de la population et de lui éviter de se déplacer jusqu'à Boulari, voire jusqu'à Nouméa. C'était une volonté forte du maire de la Ville, mais il a fallu pas mal d'efforts pour y arriver.

Que voulez-vous dire ?

Ça n'a pas été simple de mettre en place une équipe médicale dans cette période où les médecins et infirmières étaient déjà fortement mobilisés. Il a fallu également convaincre nos partenaires du besoin réel dans la partie sud. Au final, sans le concours de la Croix-Rouge, qui a répondu favorablement pour la mise à disposition de personnel pour la logistique, et sans les moyens médicaux fournis par la DASS, nous n'aurions pas pu ouvrir ce centre. Bien évidemment, ce dispositif implique le personnel de la mairie, en plus de nos pompiers, le service général, qui assure le standard pour la prise de rendez-vous, et la cheffe du service hygiène et sécurité de la Ville du Mont-Dore, Chantal Creugnet, qui coordonne les opérations et s'assure de leur bon déroulement. C'est aussi la référente Covid de la Ville.

Un quartier,

AUJOURD'HUI : SAINT-MICHEL

La terre du briquetier

Sixième quartier que l'on rencontre sur la route de Pont-des-Français à Saint-Louis, Saint-Michel est aussi la dernière région à avoir connu un démarrage économique. Aujourd'hui largement urbanisé, il héberge une population d'une grande diversité ethnique. Ces terres autrefois marécageuses étaient occupées par un briquetier.



Vue du quartier de Saint-Michel avant l'aménagement du front de mer.

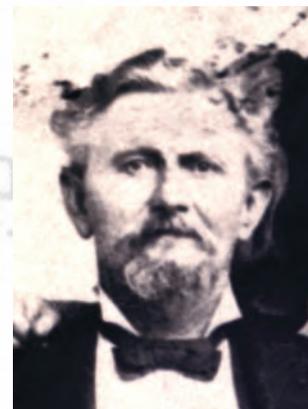
Le seul endroit où, dans la région de Saint-Louis, on trouve un lieu-dit « Saint-Michel », c'est à l'est de la mission de Saint-Louis. Une carte datant de 1893 le représente comme un regroupement humain matérialisé par une dizaine de cases à 1 km de la rivière Thy...

Au lieu de suivre la ligne de crête pour séparer les deux quartiers, la Ville du Mont-Dore a préféré empiéter légèrement sur la baie de Boulari pour éviter de couper en deux le lotissement Babin. Les premières constructions ont été élevées sur la terre ferme, en bordure d'une plaine marécageuse avec une zone de mangrove au sud.

Monsieur Jérôme, le bâtisseur

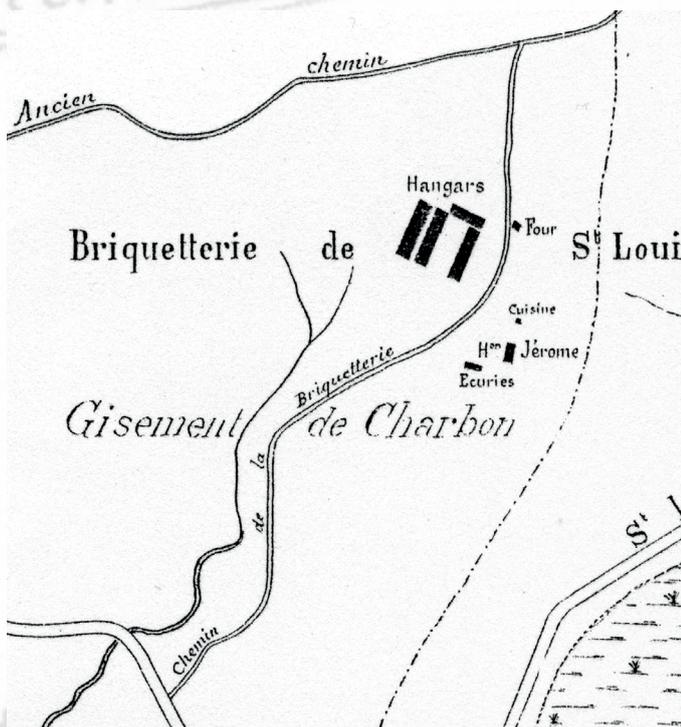
Né en Dalmatie en 1839, Gérolimo Draghicevitz est briquetier de métier. Il arrive de Sydney à bord de la goélette La Calédonienne, le 14 avril 1863. Deux ans plus tard, il se marie avec Caroline Moody, née à Sydney. De ce mariage naissent quatre garçons et trois filles. Son prénom dalmate était à l'origine « Hiérolimo » pour devenir

« Gérolimo ». Jugeant son nom trop difficile à prononcer, les Calédoniens l'appellent « Monsieur Jérôme ». Il a construit deux immeubles dans Nouméa. Le premier, situé au début de la route de l'Anse-Vata, est surnommé « La maison à colonnes ». Quelques années plus tard, il érige, le long de la rue Wagram (aujourd'hui avenue du Maréchal-Foch) et à la demande de M. Victor Prache, un bâtiment sur deux niveaux avec des annexes entourant une cour centrale. De style romain, il est cerné d'une véranda avec colonnes et balustrades.



Le briquetier Gérolimo Draghicevitz, alias « Monsieur Jérôme ».

Une Histoire



Plan d'installation de la briquetterie Draghicevitz.

Des briques au feu de bois

En 1873, il obtient une concession à Boulari pour y construire la première briquetterie « civile ou libre » de Nouvelle-Calédonie (d'autres briques sont fabriquées par l'armée et l'Administration pénitentiaire). Sa famille est alors la seule à occuper les terres entre La Conception et Saint-Louis. L'habitation comprend une cuisine, une écurie et quatre hangars de séchage des briques. Celles-ci étaient moulées et estampillées avant d'être cuites au four à 1 200 °C. Le briquetier pourrait avoir choisi ce lieu isolé, à 12 km de Nouméa, car, en 1854, la corvette Prony avait extrait à cet endroit 6 tonnes de charbon pour alimenter ses chaudières. Ce gisement pouvait donc servir à cuire des briques. Il trace un chemin d'accès au bord de mer de près de 2 km et construit un débarcadère permettant de charger les briques sur des chalands en direction de la « Capitale ». Elles sont également tirées par des bœufs ou des chevaux vers La Conception et Saint-Louis où la mission construit à tour de bras.



Cristal de roche bi-pyramidé provenant des hauts de Saint-Michel.

Les premiers lotissements

En 1953, Edmond Babin, un colon installé à Saint-Michel, achète 86 hectares à la société civile de Saint-Louis. Après avoir ouvert un magasin sur la route coloniale n° 2, il est le premier à créer un lotissement dans le haut du quartier. Plus bas, le lotissement « Hibiscus », réalisé par M. Bougras, nécessite un remblai conséquent. En 1956, une dizaine de maisons très disséminées occupent ce quartier naissant. Puis une succession de propriétaires attacheront leur nom à ce lieu : Douyère, Renevier, Deray (lotissement « Les Niaoulis »). La société « Le Chalandage » (Établissements Ballande) effectue des travaux de remblai pour construire une grande surface commerciale. En 1995, la SIC réalisera sur cette zone non urbanisée un important lotissement baptisé « Les allées d'Algaoué », du nom d'un sommet dominant le quartier. Aujourd'hui, le remblai du front de mer a fait place à des immeubles d'habitation avec de nombreux commerces et un lycée polyvalent s'est installé côté mangrove.

Source : Ville du Mont-Dore. Terre de couleurs et couleurs de terres, Découverte historique et touristique, de l'historien Luc Chevalier.

Superficie : 1,53 km² (153 ha).

Quartiers limitrophes : Boulari et Saint-Louis.

Population : 2 032 habitants en 2019 (1 766 hab. en 2004).

Densité : 1 328,10 hab./km² (total Mont-Dore : 43 hab./km²).

Productions agricoles : hydroculture.

Commerces : épicerie, boulangerie, vente en gros, snack, topographe, pharmacie.

Équipements publics : caserne de gendarmerie nationale (ouverture en 2022).

Équipements scolaires : école primaire de Saint-Michel, lycée polyvalent du Mont-Dore.

Équipements sportifs : plateau sportif (école), terrain de football, 2 terrains de volley-ball, piste de saut en longueur, équipements du collège Marie-Reine-Thabor.

Associations : association Tawaka (jeunesse).

Tourisme : maison d'hôtes.



La seconde main à portée de clic

Offrir une seconde vie aux vêtements pour enfants, c'est tout le concept de la plateforme en ligne calédonienne L'île Ô pépites, créée par deux jeunes mères de famille, mondoriennes d'adoption.

L'île Ô pépites, première plateforme calédonienne de vêtements et d'accessoires de seconde main pour enfants - de la naissance à quatorze ans -, est le fruit d'une rencontre entre deux mères de famille, Graziella Vicet et Léa Guillet. À l'origine de ce projet, qui a vu le jour en février 2021, ce triple constat : un choix de vêtements restreint sur le Caillou, des articles devenus trop petits qui s'accumulent dans les placards et un manque de temps pour courir les vide-greniers ou les petites annonces pour les revendre. Bref, un vrai casse-tête pour de nombreux parents. L'idée de trouver une solution qui, avant tout, faciliterait la vie des parents, tout en permettant, aux uns de récupérer un peu d'argent, et, aux autres, d'acquérir de jolis articles à prix doux (jusqu'à moins 70 % du prix neuf estimé en Nouvelle-Calédonie), a ainsi germé. Avec, en bonus, une sensibilisation au concept de l'économie circulaire.

Casser les codes

Une solution ultrapratique puisque les deux jeunes femmes s'occupent de tout : collecte des vêtements, tri des articles qui, une fois sélectionnés, sont répertoriés selon leur état (bon, excellent ou jamais porté neuf avec étiquette) puis mis en ligne avec photos à la clé. « Chaque pièce fait l'objet d'un contrôle qualité, ce qui nous permet de garantir aux acheteurs des vêtements

de seconde main de qualité, tout en les faisant profiter de marques à des tarifs attractifs et accessibles au plus grand nombre », souligne Léa Guillet.

Sur la plateforme d'e-commerce, des filtres facilitent la recherche selon la catégorie de vêtements, le sexe, l'âge et la marque, afin d'optimiser le parcours client. Plus de 300 marques y sont répertoriées et des nouveautés sont mises en ligne chaque semaine. Quant au paiement, il s'effectue en ligne de façon sécurisée avec la solution de paiement calédonienne, Epay NC. Autre avantage, L'île Ô pépites propose un service de livraison rapide sur l'ensemble du territoire, à domicile, en points relais ou par colis de l'OPT, sous trois jours ouvrés.

Développer la gamme

Les deux jeunes femmes, qui ont bénéficié d'un prêt d'honneur à taux zéro octroyé par Initiative NC, réfléchissent déjà à se développer. Elles ont en projet de s'installer, dès cette année, dans un local professionnel qui leur permettra de stocker les vêtements, d'accueillir la clientèle et d'organiser des événements (vide-dressing...). Elles envisagent également d'étendre la gamme à l'univers de l'enfant (vêtements de grossesse, livres, jouets...) avec, dans un coin de leur tête, un objectif bien arrêté : faire de la seconde main un réflexe !

<https://ile-o-pepites.nc/>

Portrait

KÉVIN BEN YUCEF

La voie de l'excellence

Après un parcours exemplaire, jalonné de mentions, Kévin Ben Youcef enseigne désormais l'espagnol dans un collège de Métropole. Il projette de revenir au pays pour exercer et encourager les jeunes Calédoniens à s'émanciper de l'insularité.

À seulement 26 ans, Kévin Ben Youcef affiche déjà un parcours éloquent. Un parcours qu'il dédie à sa mère : « Une personne remarquable qui s'est battue pour moi afin que je puisse concrétiser mes projets et vivre de belles expériences (...). C'était le pilier central de ma case. Bien sûr, les autres piliers correspondaient à mon père, à mes grands-parents, à ma famille, à mes amis, à mes professeurs (...). Sans oublier les aides de la province Sud et de l'État qui m'ont permis de réaliser mes objectifs. » Sur ses professeurs justement, le jeune Calédonien ne tarit pas d'éloges. Kévin fait partie de ceux dont le cursus scolaire a été balisé par « de belles rencontres avec des enseignants géniaux et bienveillants ». C'est au collège de Boulari qu'il découvre l'espagnol, une langue qui le fascine immédiatement. « D'une manière générale, j'ai toujours eu une appétence pour les langues. Ça s'explique sûrement par le mélange de cultures dont j'ai hérité de mes parents. » Par la suite, c'est au lycée du Grand Nouméa, où il intègre une filière littéraire, qu'il va sceller son destin lors d'un voyage scolaire organisé en Espagne par sa professeure. « J'ai su que je voulais définitivement enseigner l'espagnol. »

Des mentions à la volée !

Son bac en poche, qu'il obtient avec la mention très bien, Kévin s'inscrit en candidat libre à l'université de la Nouvelle-Calédonie afin de découvrir le carcan universitaire, en attendant la rentrée de septembre en Métropole. Puis, direction l'université Paul-Valéry à Montpellier, où il intègre la licence langues, littératures et civilisations étrangères durant trois ans. Lors de sa dernière année, il suit le programme Erasmus à Valence (en Espagne). En juillet 2017, il obtient sa licence avec la mention très bien. En 2019, il est diplômé d'un master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, qu'il décroche également avec la mention très



« Enseigner au collège de Boulari fait partie de mes projets. »

bien ! Entre-temps, Kévin passe le concours du CAPES en externe. Là encore, il se distingue en se hissant à la première place dans le classement, au niveau national.

Partager son expérience

Depuis 2018, Kévin a rejoint les rangs de l'Éducation nationale. Il enseigne dans l'académie de Versailles, en région parisienne, dans un collège de 450 élèves. « J'ai eu la chance d'obtenir un poste fixe du premier coup, d'avoir des collègues accueillants, des élèves agréables et respectueux et même ma propre salle de classe ! Une vraie aubaine. » Passionné par les voyages, Kévin espère bien vivre (encore) des expériences enrichissantes en Europe et en Amérique latine avant de rentrer au bercail. « Enseigner en Nouvelle-Calédonie, au collège de Boulari, fait partie de mes projets. Cela me permettrait d'échanger avec de jeunes Calédoniens et de les encourager à franchir le pas, à s'émanciper de l'insularité et à faire face à l'inconnu. » Le jeune professeur souhaiterait aussi mettre en place des échanges avec des pays d'Amérique latine afin d'ouvrir l'établissement sur cette partie du monde. « Avec l'espagnol, nous avons accès à la quasi-totalité du continent américain. Une ouverture culturelle et linguistique qui serait bénéfique pour les étudiants du pays. »

agenda

Février - mars - avril

**DU MERCREDI 16
AU JEUDI 24 FÉVRIER**

INSCRIPTIONS ÉCOLE DES ARTS/ÉCOLE DES SPORTS

Les inscriptions à l'école des arts et à l'école des sports de la Ville se tiendront du mercredi 16 au jeudi 24 février au centre culturel du Mont-Dore (hall d'exposition), de 10 h à 16 h (hors week-end). Renseignements au 41 90 90.



**JEUDI 24 ET
VENDREDI 25 FÉVRIER À 20 H
SAMEDI 26 FÉVRIER À 18 H**

SPECTACLE « LES COMÉDIES BROUSSARDES »

Sous la plume mordante d'Ismet Kurtovitch, des hommes et des femmes de Nouméa et de brousse nous livrent, en huit tableaux, des situations cocasses et absurdes de la vie quotidienne, faites de tous ces petits riens qui nous font rire ou nous émeuvent...

À la salle de spectacle du centre culturel du Mont-Dore.
Renseignements au 41 90 90.
Billetterie :
www.centreculturelmontdore.nc

SAMEDI 26 FÉVRIER MARCHÉ SPÉCIAL VIDE-GRENIERS

De 6 h à 12 h
Rendez-vous au marché municipal pour le spécial vide-greniers. Renseignements au 43 70 00.

JEUDI 3 MARS

CONSEIL MUNICIPAL

À partir de 17 h, en salle d'honneur de l'Hôtel de ville.
Séance publique.



VENDREDI 4 MARS

VERNISSAGE DU CHANTIER GRAFF « STREET ART »

À partir de 18 h dans le parking couvert en face de la médiathèque, à Boulari.

**VENDREDI 11 MARS À 20 H
ET SAMEDI 12 MARS À 18 H**

SPECTACLE « ENTRE MÈRE ET FILLE »

Tous publics à partir de 10 ans
Cette pièce mettra en scène à travers la danse, différents tableaux pour exprimer ce qu'on ressent. Une création qui colle parfaitement avec la célébration de la journée internationale de la Femme.
À la salle de spectacle du centre culturel du Mont-Dore.



**SAMEDI 12 MARS
MARCHÉ SPÉCIAL
VIDE-GRENIERS**

De 6 h à 12 h
Rendez-vous au marché municipal pour le spécial vide-greniers. Renseignements au 43 70 00.



**VENDREDI 18 MARS À 20 H
ET SAMEDI 19 MARS À 18 H****FESTIVAL COHESION****« PARTAGE MUSICAL »**

Une production du Mo Noir, avec le soutien
de la Ville du Mont-Dore

Ce festival atypique vous est présenté, par des
Groupes et Artistes de Nouvelle Calédonie –
Kanakya dans une dynamique de partage musical,
culturel et de croisement des « publics ».

Deux soirées concert différentes où se mêleront
des sonorités et influences musicales de tous hori-
zons. Des artistes confirmés aux jeunes talents de
la scène du pays se succéderont sur scène lors de
2 soirées bien distinctes où de nombreuses
surprises et fusions vous seront offertes.

À la salle de spectacle
du centre culturel du Mont-Dore.

SAMEDI 26 MARS**MARCHÉ SPÉCIAL MODES
ET TRADITIONS**

Rendez-vous au marché municipal
pour le spécial Modes et Traditions,
de 6 h à 13 h.

Renseignement au 43 70 00.

**JEUDI 31, VENDREDI 1^{ER} AVRIL À 20 H
ET SAMEDI 2 AVRIL À 18 H****THÉÂTRE : CONTRACTION**

Déconseillés au moins de 15 ans

Une production de la Compagnie l'Eau Salée, avec
le soutien de la mission aux affaires culturelles et
de la ville du Mont-Dore.

Contractions met en scène deux femmes, une
manager et une employée, plonge le public dans
un huit clos oppressant – le bureau de la manager
– et dresse l'autopsie cruellement pragmatique,
absolument absurde, à l'humour résolument féroce,
du monde de l'entreprise. A travers cette opération
à cœur ouvert, on découvre les perversions d'une
direction toute puissante qui par un règlement se
voulant « protéger ses collaborateurs » soumet en
réalité ses employés à une surveillance sans répit,
un contrôle surréaliste des données personnelles et
lacère avec calme et flegme l'identité toute entière
du personnel.

À la salle de spectacle
du centre culturel du Mont-Dore.

SAMEDI 23 AVRIL À 18 H**MUSIQUE : GUREJELE, NODEAK,
SHABATAN, MAJARA**

Une production de l'association Lasini, avec le
soutien de la Mairie de Maré et de la Ville du Mont-
Dore. Un concert unique regroupant des artistes
incontournables venus des 4 coins de Nengoné,
reliés par le biais de la musique, ces artistes sou-
tiennent au travers de cet événement les familles
touché et éloigné par la crise COVID. GUREJELE
de Mebuet, NODEAK de Pénélo, SHABATAN de la
roche et MAJARA de Eni, enchaîneront sur scène
des hits mais aussi des nouvelles compositions.

À la salle de spectacle du centre
culturel du Mont-Dore.

**LES ÉVÉNEMENTS
ANNONCÉS DANS L'AGENDA
SONT SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE SOUMIS À DES
MODIFICATIONS SELON
L'ÉVOLUTION DE LA
SITUATION SANITAIRE.**

EXPrESSION

VIVRE AU MONT-DORE

Mondorienne, Mondorien,

La fin de l'année 2021 a été marquée par la tenue du troisième référendum. Commence maintenant une phase de négociations, qui nous mènera à une nouvelle solution dans laquelle chacun et chacune devra se retrouver et se reconnaître.

2022 doit être une année de renouveau où nos valeurs de solidarité et de partage, de modernité et d'action devront guider nos actions.

Ces mêmes valeurs serviront à accompagner nos séniors et notre jeunesse vers une meilleure prise en compte de leurs aspirations.

Le Mont-Dore doit rester cette ville en mouvement.

Le groupe "Vivre au Mont-Dore" vous renouvelle ses meilleurs vœux pour cette année 2022 ainsi qu'une bonne rentrée scolaire.

Pierre-Louis ALGAYRES
Groupe Bien vivre au Mont-Dore

GÉNÉRATIONS MONT-DORE

LE MONT-DORE, NOTRE VILLE VERS UNE NATION ARC-EN-CIEL

TOUS POUR NOTRE MONT-DORE

PERMANENCES

CCAS

Du lundi au vendredi, sur RDV, de 7 h 30 à 15 h 30. Tél. : 41 03 20.

AIDE MÉDICALE

Les lundis toute la journée et les vendredis matin, au centre médico-social (CMS) de Boulari. Les mardis toute la journée et les mercredis matin, à la mairie annexe de Plum. Tél. : 20 52 52.

ASSISTANTS SOCIAUX

Au centre médico-social (CMS) de Boulari :

- Les lundis de 13 h à 15 h 30 et les jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Pont-des-Français, Yahoué, La Conception, Robinson. Tél. : 20 53 60 avec Mme S. REGNOULT.

- Les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Boulari, Saint-Michel, Saint-Louis et La Coulée. Tél. : 20 53 62 avec Mme L. NOUKOUAN.

Mairie annexe de Plum :

- Les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Plum, Prony Île Ouen, Mont-Dore Sud, Vallon-Dore et Col de Mourange. Tél. : 05 00 30.

CAFAT

Au CCAS de Boulari, les mardis de 7 h 30 à 15 h, les mercredis de 12 h à 15 h et les vendredis de 7 h 30 à 12 h.

À la Mairie annexe de Plum, les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 8 h à 11 h.

PSYCHOLOGUE

Tous les mardis de 8 h à 16 h et jeudis de 12 h à 16 h, au centre médico-social (CMS) de Boulari. Accueil libre et gratuit avec ou sans RDV au 75 43 84.

Tous les jeudis de 8 h à 16 h, à la mairie annexe de Plum. Accueil libre avec ou sans RDV au 52 41 12.

ADAVI

Tous les lundis de 12 h à 16 h au CCAS du Mont-Dore.

Les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 8 h à 11 h à la mairie annexe de Plum.

Sur RDV, uniquement au 27 76 08.

DECLIC

Au CCAS du Mont-Dore sur RDV uniquement au 25 50 78.

MAISON DE L'HABITAT

Renseignements au 20 36 00.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Les vendredis 11 et 25 février et les vendredis 11 et 25 mars au CCAS du Mont-Dore.

Les lundis sur RDV au 86 68 71, à la mairie annexe de Plum.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Tous les mardis et jeudis matin de 7 h 30 à 11 h 30, à la villa des associations à côté du CCAS du Mont-Dore.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Tous les mardis et jeudis matin de 8 h à 11 h, à la villa des associations, à côté du CCAS du Mont-Dore.

Réouverture le mardi 15 février 2022.

Retrouvez toutes les dates des permanences du Pôle des solidarités et de la mairie annexe de Plum (Maison de l'habitat, psychologue, orthophoniste, Adavi, DECLIC, écrivain public...) sur le site :

www.mont-dore.nc

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Police municipale : 43 64 00

Gendarmerie : 17

Pont-des-Français : 44 87 26

Plum : 44 87 70

PC secours en mer : 16

Samu : 15

SOS Médecins : 15

SOS écoute, n° vert : 05 30 30

Médiateurs, n° vert : 05 15 16

Assistants sociales : 43 56 78

PHARMACIES DE GARDE

19 ET 20 FÉVRIER

Pharmacie des 2 Baies

Tél. : 41 25 35

26 ET 27 FÉVRIER

Pharmacie du Mont-Dore

Tél. : 43 34 23

5 ET 6 MARS

Pharmacie de Conception

Tél. : 43 54 22

12 ET 13 MARS

Pharmacie du Médicentre

Tél. : 46 47 45

19 ET 20 MARS

Pharmacie de Boulari

Tél. : 43 41 13

26 ET 27 MARS

Pharmacie des 2 Baies

Tél. : 41 25 35

La Ville informe ses administrés qu'un système de vidéoprotection a été mis en place sur la commune.

Pour tous renseignements, contacter la police municipale au 43 64 00.

TAXIS

Taxi n° 1 82 79 77

Taxi n° 2 77 75 58

Taxi n° 4 73 43 62

Taxi n° 5 73 50 45

Taxi n° 6 87 39 02

Taxi n° 10 74 99 91

Taxi n° 12 78 10 13

Service nocturne assuré :

Taxi n° 8 53 05 30

Taxi n° 9 76 24 19

Taxi n° 11 76 89 76

ENCOMBRANTS

L'enlèvement des déchets encombrants se fait deux fois par an, en prenant rendez-vous au **numéro vert : 05 06 07 (appel gratuit)**. Vous pouvez également déposer vos encombrants à la déchèterie de La Coulée, route du Vallon-Dore. Le **quai d'apport volontaire est ouvert 7 j/7 de 6 h 30 à 17 h.**



QUAND EST-CE QU'ON SORT LE BAC JAUNE ?

Quartiers Nord

Semaines impaires

YAHOUÉ, CONCEPTION,

PONT-DES-FRANÇAIS

Lundis 14 et 28 février

BOULARI, SAINT-MICHEL, SAINT-LOUIS

Mercredis 2 et 16 février

ROBINSON

Jeudis 3 et 17 février

Quartiers Sud

Semaines paires

MOURANGE, PLUM, MONT-DORE SUD

Mardis 8 et 22 février

LA COULÉE, VALLON-DORE

Vendredis 11 et 25 février

Pour toutes questions relatives aux déchets, contacter Clinéo au n° vert : 05 06 07.

CONTACTS MAIRIE

Hôtel de ville de Boulari

Tél. : 43 70 00

Mairie annexe de Plum

Tél. : 43 76 00

Antenne de proximité de Yahoué

Tél. : 43 72 21

Antenne de proximité de Saint-Louis

Tél. : 44 96 15

Direction des services

d'animation et de prévention

Tél. : 43 26 69

Direction des services techniques et de proximité

Tél. : 43 30 36

Centre communal d'action sociale

Tél. : 41 03 20

Médiathèque de Boulari

Tél. : 43 72 35

Bibliothèque Denise-Frey du Pont-des-Français

Tél. : 43 67 11

MÉDECINS DE GARDE

19 ET 20 FÉVRIER

Dr P. MALIGNON

Tél. : 41 61 30

26 ET 27 FÉVRIER

Dr O. ROUHAUD-BEAUVOIS

Tél. : 43 11 00

5 ET 6 MARS

Dr O. IMBERT

Tél. : 43 65 20

12 ET 13 MARS

Dr E. ROUCOURT

Tél. : 46 52 49

19 ET 20 MARS

Dr J.C. LAURENT

Tél. : 43 66 08

26 ET 27 MARS

Dr E. TERZIAN

Tél. : 41 61 30

DÉPÔT POUR RAMASSAGE

SAINT-LOUIS

Du vendredi 11 au dimanche 13 février VALLON-DORE, MONT-DORE SUD

Du vendredi 15 au dimanche 17 avril PONT-DES-FRANÇAIS, YAHOUÉ, CONCEPTION, PLUM, MOURANGE

Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 avril ROBINSON

Du vendredi 8 au dimanche 10 avril

Guide de la Rentrée

2022



www.mont-dore.nc

ville du
MONT-DORE 